



Rentrée scolaire 2021/2022

à l'école fondamentale

Cycle 1 précoce

Chers parents,

En complément à l'édition spéciale du bulletin communal, nous vous faisons parvenir ci-dessous quelques informations et recommandations supplémentaires, en vue d'assurer le bon déroulement de la rentrée scolaire, **le mercredi 15 septembre 2021:**

Accueil

Un accueil gratuit est assuré à partir de 07.30 heures par les éducatrices du cycle 1 précoce.

Arrivée des enfants:

de 08.05 à 09.15 heures

Horaire des classes du cycle 1 précoce:

matinées (du lundi au vendredi): 08.05 à 12.00 heures

après-midi (lundi, mercredi, vendredi): 14.00 à 15.45 heures

Les enfants doivent être présents sans interruption de 9.15 à 11.45 heures et de 14.00 à 15.30 heures.

Accès des enfants au bâtiment scolaire:

L'enfant est déposé(e) et récupéré(e) à l'entrée indiquée sur le plan de situation annexé à la présente.

Accès des parents au bâtiment scolaire:

L'accès des personnes accompagnant l'enfant le premier jour de classe se limite à une personne et se fait dans le respect des gestes barrière qui s'imposent.

Port du masque

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants du cycle 1.

Enfants malades ou présentant des symptômes d'infection

Les enfants malades doivent rester à la maison.

En cas de persistance des symptômes, les parents doivent consulter un médecin qui définira avec eux la marche à suivre.

Bertrange, le 10 septembre 2021

Monique SMIT-THIJS,

échevin, président de la commission scolaire



Rentrée scolaire 2021/2022

au service d'éducation et d'accueil **SEA**

Cycle 1 précoce

Chers parents,

En complément à l'édition spéciale du bulletin communal, nous vous faisons parvenir ci-dessous quelques informations et recommandations supplémentaires, en vue d'assurer le bon déroulement de la rentrée scolaire, **le mercredi 15 septembre 2021:**

Annulation de services

Toute absence doit être signalée le jour même **avant 9.00 heures** aux responsables du SEA, soit par téléphone 26 312 719 soit par courriel info@sea.bertrange.lu.

Surveillance

Les services de la restauration scolaire, les activités et la surveillance le soir sont assurés au bâtiment « Butzenhaus ».

La surveillance sera assurée jusqu'à 18.30 heures.

Il est impératif de respecter rigoureusement les horaires.

Accès des parents à l'école « Butzenhaus »:

Les parents préviennent la préposée du SEA « Butzenhaus » au 26 312 728 et récupèrent leur(s) enfant(s) à l'entrée principale du bâtiment « Butzenhaus ».

Port du masque

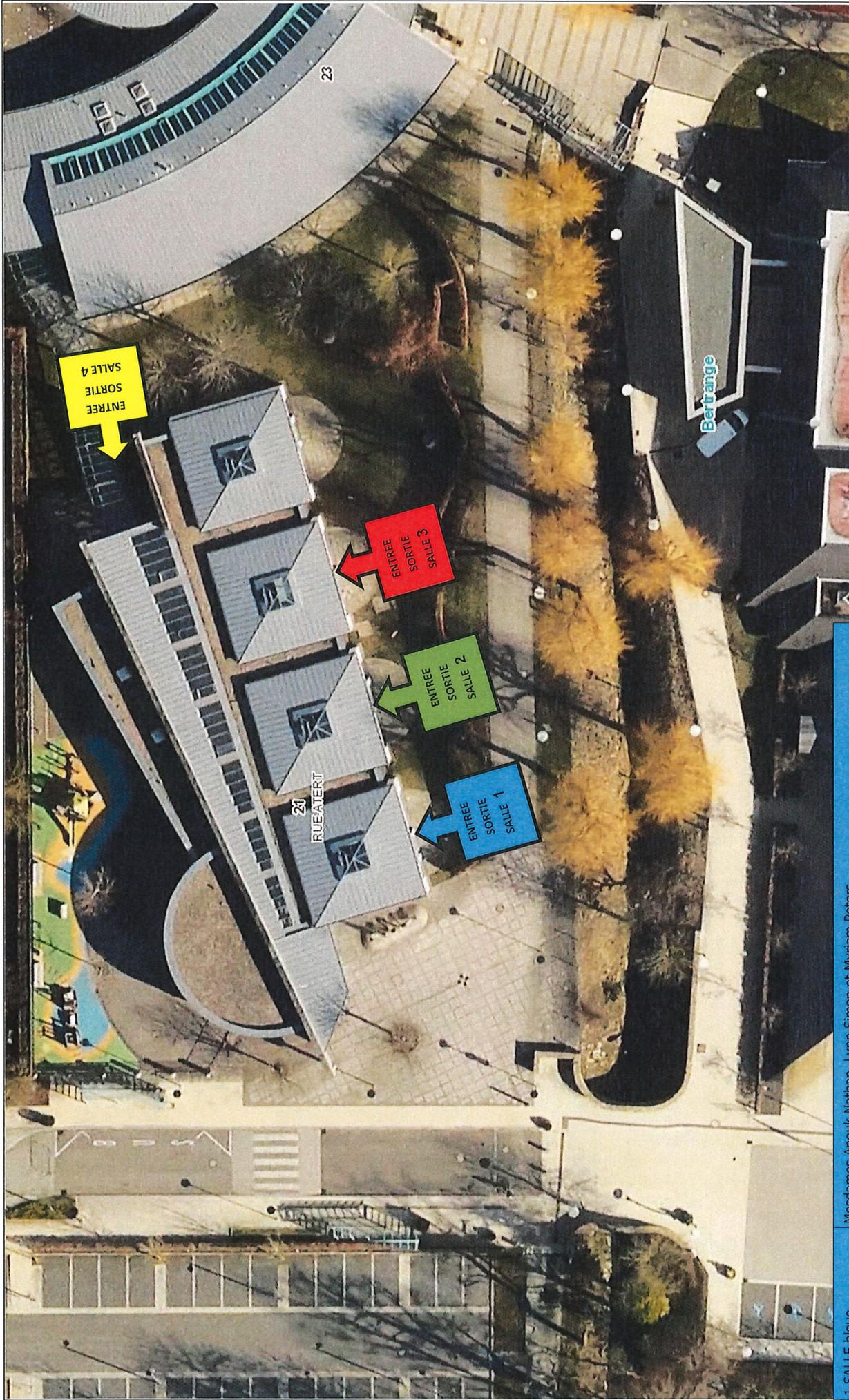
Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants du cycle 1.

Enfants malades ou présentant des symptômes d'infection

Les enfants malades doivent rester à la maison.

En cas de persistance des symptômes, les parents doivent consulter un médecin qui définira avec eux la marche à suivre.

Bertrange, le 10 septembre 2021
Monique SMIT-THIJS,
échevin, président de la commission scolaire



1 SALLE bleue	Mesdames Anouk Nathan, Lynn Simon et Myriam Peters
2 SALLE verte	Mesdames Fabienne Schaul et Fanny Toisul
3 SALLE rouge	Mesdames Martine Schroeder et Elvira Stalano
4 SALLE jaune	Madame Deise Varandas Cl.1 + 1.2



Commune de **BERTRANGE**

Accès Schoul Butzenhaus

Versioun-10/09/21 - Sonntag Jerry



Rentrée scolaire 2021/2022

à l'école fondamentale

Cycles 1.1 et 1.2

Chers parents,

En complément à l'édition spéciale du bulletin communal, nous vous faisons parvenir ci-dessous quelques informations et recommandations supplémentaires, en vue d'assurer le bon déroulement de la rentrée scolaire, **le mercredi 15 septembre 2021**:

Prise en charge des enfants le premier jour de classe:

Cycle 1.1: 08.15 heures

Cycle 1.2: 08.05 heures

Horaire des classes du cycle 1 à partir du jeudi 16 septembre 2021:

matinées (du lundi au vendredi): 08.05 à 12.00 heures

après-midi (lundi, mercredi, vendredi): 14.00 à 15.45 heures

Une surveillance est organisée dix minutes avant les cours dans les salles de classe respectives.

Les heures de classe sont à respecter rigoureusement.

Accès des enfants au bâtiment scolaire:

L'enfant est déposé(e) et récupéré(e) à l'entrée indiquée sur les plans de situation annexés à la présente.

Accès des parents au bâtiment scolaire:

L'accès des personnes accompagnant l'enfant le premier jour de classe respectivement pendant la phase d'adaptation se limite à une personne et se fait dans le respect des gestes barrière qui s'imposent.

Port du masque

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants du cycle 1.

Enfants malades ou présentant des symptômes d'infection

Les enfants malades doivent rester à la maison.

En cas de persistance des symptômes, les parents doivent consulter un médecin qui définira avec eux la marche à suivre.

Bertrange, le 10 septembre 2021
Monique SMIT-THIJS,
échevin, président de la commission scolaire



Rentrée scolaire 2021/2022

pour les enfants inscrits

au service d'éducation et d'accueil SEA

Cycles 1.1 et 1.2

Chers parents,

En complément à l'édition spéciale du bulletin communal, nous vous faisons parvenir ci-dessous quelques informations et recommandations supplémentaires, en vue d'assurer le bon déroulement de la rentrée scolaire, **le mercredi 15 septembre 2021:**

Annulation de services

Toute absence doit être signalée le jour même **avant 9.00 heures** aux responsables du SEA, soit par téléphone 26 312 719 soit par courriel info@sea.bertrange.lu.

Accueil et surveillance

L'accueil est assuré à partir de 07.00 heures à l'entrée principale du SEA Bertrange, bâtiment « Beiestack » par le personnel respectif.

Les services de la restauration scolaire sont assurés dans la salle de créativité du bâtiment « Beiestack » et dans la salle des fêtes du Centre « Atert », les activités et la surveillance le soir sont assurés à l'école « Prince Sébastien ».

La surveillance sera assurée jusqu'à 18.30 heures.

Il est impératif de respecter rigoureusement les horaires.

Accès des parents à l'école Prince Sébastien:

L'accès des parents n'est pas autorisé.

Les parents préviennent la préposée du SEA « Prince Sébastien » au 26 312 733 et récupèrent leur(s) enfant(s) à l'entrée principale du bâtiment « Prince Sébastien ».

Port du masque

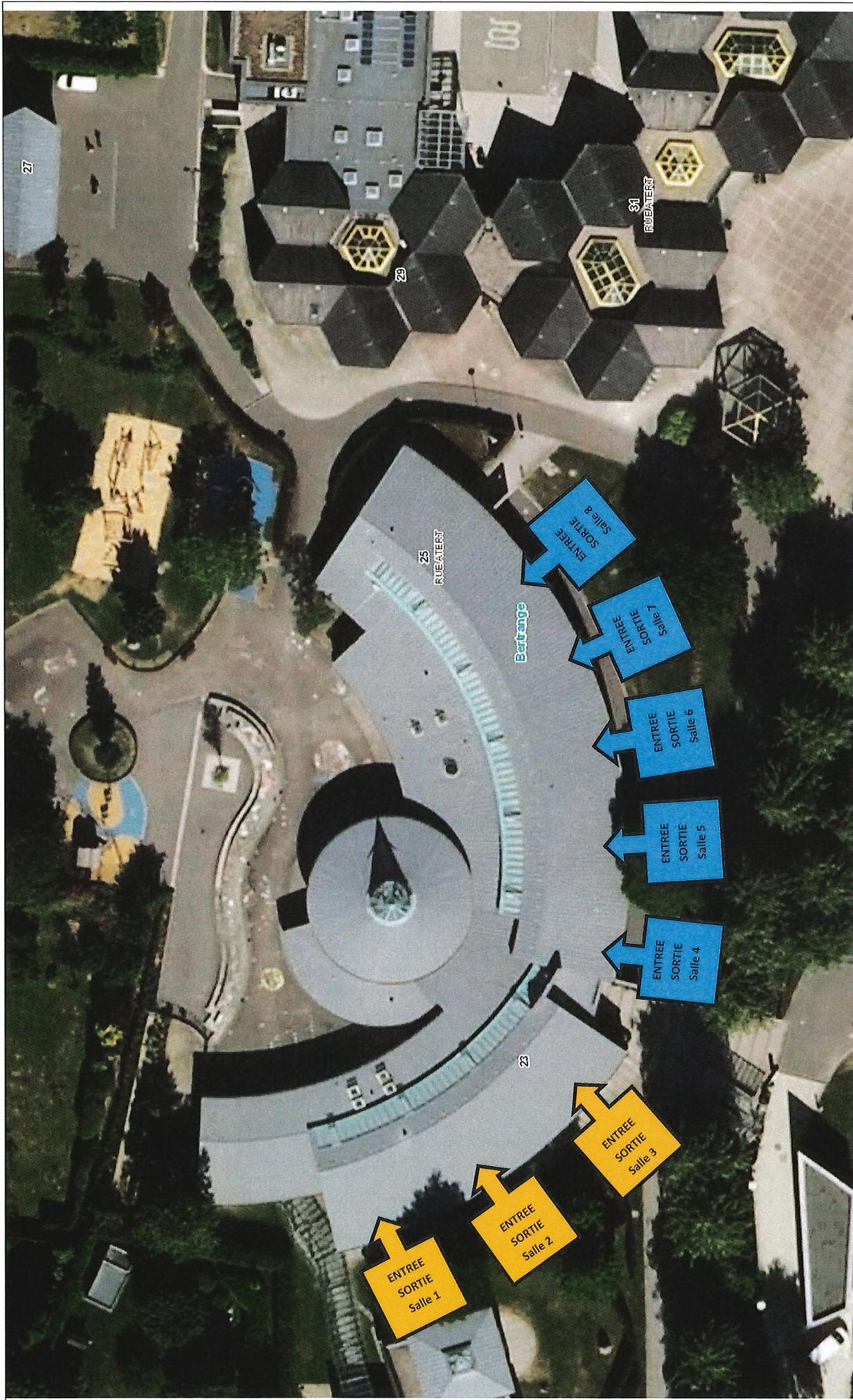
Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enfants du cycle 1.

Enfants malades ou présentant des symptômes d'infection

Les enfants malades doivent rester à la maison.

En cas de persistance des symptômes, les parents doivent consulter un médecin qui définira avec eux la marche à suivre.

Bertrange, le 10 septembre 2021
Monique SMIT-THIJS,
échevin, président de la commission scolaire



SALLE 1	Mme Gengler
SALLE 2	Mme Müller
SALLE 3	Mme Klepper

SALLE 4	Mme Epe remplacée par Mme Moret
SALLE 5	Mme Schanen
SALLE 6	Mme Lambert

SALLE 7	Mme Medernach
SALLE 8	Mme Lanners



Commune de **BERTRANGE**

Accès Schoul Prince Sébastien

Versioun-10/09/21 - Sonntag Jerry



Rentrée scolaire 2021/2022

à l'école fondamentale

Cycle 2

Chers parents,

En complément à l'édition spéciale du bulletin communal, nous vous faisons parvenir ci-dessous quelques informations et recommandations supplémentaires, en vue d'assurer le bon déroulement de la rentrée scolaire, **le mercredi 15 septembre 2021**:

Horaire des classes du cycle 2:

matinées (du lundi au vendredi): 07.50 à 12.00 heures

après-midi (lundi, mercredi, vendredi): 14.00 à 15.45 heures

Une surveillance est organisée dix minutes avant les cours dans les salles de classe respectives.

Les heures de classe sont à respecter rigoureusement.

Accès des élèves au bâtiment scolaire:

L'élève se rend à l'école et quitte le bâtiment par l'accès indiqué sur le plan de situation annexé à la présente.

Accès des parents au bâtiment scolaire:

L'accès des parents à l'école n'est pas permis.

Ceci ne compte bien évidemment pas pour les réunions d'information et entretiens individuels avec le personnel enseignant qui se dérouleront dans le respect des mesures de protection et des gestes barrière qui s'imposent.

Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour les élèves à l'intérieur de l'école, sauf pendant les cours, lorsque les élèves sont assis à leur table ainsi que pendant les récréations.

Ramassage scolaire

Le ramassage scolaire fonctionne normalement dès le premier jour de classe.

Les élèves âgés de plus de six ans sont tenus de porter un masque dans le bus.

Élèves malades ou présentant des symptômes d'infection

Les élèves malades doivent rester à la maison.

En cas de persistance des symptômes, les parents doivent consulter un médecin qui définira avec eux la marche à suivre.

Bertrange, le 13 septembre 2021
Monique SMIT-THIJS,
échevin, président de la commission scolaire



Rentrée scolaire 2021/2022

pour les enfants inscrits

au service d'éducation et d'accueil SEA

Cycle 2

Chers parents,

En complément à l'édition spéciale du bulletin communal, nous vous faisons parvenir ci-dessous quelques informations et recommandations supplémentaires, en vue d'assurer le bon déroulement de la rentrée scolaire, **le mercredi 15 septembre 2021**:

Annulation de services

Toute absence doit être signalée le jour même **avant 9.00 heures** aux responsables du SEA, soit par téléphone, 26 312 719 soit par courriel info@sea.bertrange.lu.

Accueil et surveillance

L'accueil est assuré à partir de 07.00 heures au SEA Bertrange, bâtiment « Beiestack ».

Les services de la restauration scolaire, les activités et la surveillance le soir sont également assurés au SEA Bertrange, bâtiment « Beiestack ».

La surveillance sera assurée jusqu'à 18.30 heures.

Il est impératif de respecter rigoureusement les horaires.

Accès des parents au SEA « Beiestack »:

L'accès n'est pas permis aux parents.

Les parents préviennent la préposée du SEA « Beiestack » au 26 312 719 et récupèrent leur(s) enfant(s) au bâtiment « Beiestack ».

Port du masque et limitation des groupes

Le port du masque est obligatoire pour les élèves à partir du cycle 2 ainsi que pour les adultes à l'intérieur des bâtiments, sauf dans les trois cas de figure suivants:

- pendant le repas (maximum 4 personnes à table),
- pendant une activité se déroulant à l'intérieur du bâtiment et comptant 10 enfants aux maximum,
- pendant les activités sportives.

Le port du masque n'est plus obligatoire à l'extérieur du bâtiment (cour de récréation, etc.).

Élèves malades ou présentant des symptômes d'infection

Les élèves malades doivent rester à la maison.

En cas de persistance des symptômes, les parents doivent consulter un médecin qui définira avec eux la marche à suivre.

Bertrange, le 13 septembre 2021

Monique SMIT-THIJS,

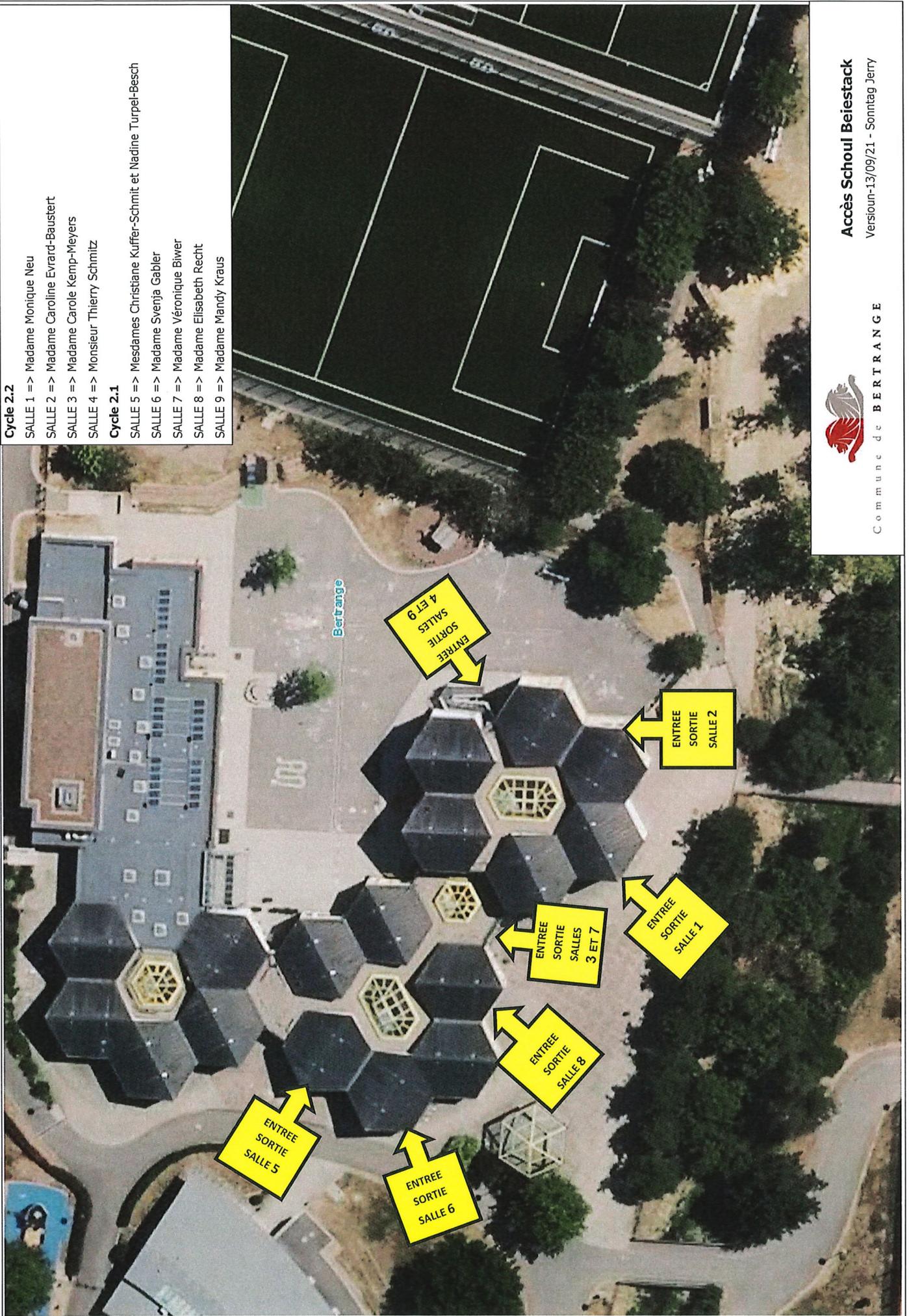
échevin, président de la commission scolaire

Cycle 2.2

- SALLE 1 => Madame Monique Neu
- SALLE 2 => Madame Caroline Evrard-Baustert
- SALLE 3 => Madame Carole Kemp-Meyers
- SALLE 4 => Monsieur Thierry Schmitz

Cycle 2.1

- SALLE 5 => Mesdames Christiane Kuffer-Schmit et Nadine Turpel-Besch
- SALLE 6 => Madame Svenja Gabler
- SALLE 7 => Madame Véronique Biwer
- SALLE 8 => Madame Elisabeth Recht
- SALLE 9 => Madame Mandy Kraus



ENTREE
SORTIE
SALLE
4 ET 9

ENTREE
SORTIE
SALLE 2

ENTREE
SORTIE
SALLE 1

ENTREE
SORTIE
SALLE
3 ET 7

ENTREE
SORTIE
SALLE 8

ENTREE
SORTIE
SALLE 5

ENTREE
SORTIE
SALLE 6



Commune de **BERTRANGE**

Accès Schoul Beiestack

Versioun-13/09/21 - Sonntag Jerry



Rentrée scolaire 2021/2022

à l'école fondamentale

Cycles 3 et 4

Chers parents,

En complément à l'édition spéciale du bulletin communal, nous vous faisons parvenir ci-dessous quelques informations et recommandations supplémentaires, en vue d'assurer le bon déroulement de la rentrée scolaire, **le mercredi 15 septembre 2021**:

Horaire des classes des cycles 3 et 4:

matinées (du lundi au vendredi): 07.50 à 12.00 heures

après-midi (lundi, mercredi, vendredi): 14.00 à 15.45 heures

Une surveillance est organisée dix minutes avant les cours dans les cours de récréation respectives.

Les heures de classe sont à respecter rigoureusement.

Accès des élèves au bâtiment scolaire:

L'élève se rend à l'école et quitte le bâtiment par l'accès indiqué sur le plan de situation annexé à la présente.

Accès des parents au bâtiment scolaire:

L'accès des parents à l'école n'est pas permis.

Ceci ne compte bien évidemment pas pour les réunions d'information et entretiens individuels avec le personnel enseignant qui se dérouleront dans le respect des mesures de protection et des gestes barrière qui s'imposent.

Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour les élèves à l'intérieur de l'école, sauf pendant les cours, lorsque les élèves sont assis à leur table ainsi que pendant les récréations.

Ramassage scolaire

Le ramassage scolaire fonctionne normalement dès le premier jour de classe.

Les élèves âgés de plus de six ans sont tenus de porter un masque dans le bus.

Élèves malades ou présentant des symptômes d'infection

Les élèves malades doivent rester à la maison.

En cas de persistance des symptômes, les parents doivent consulter un médecin qui définira avec eux la marche à suivre.

Bertrange, le 13 septembre 2021
Monique SMIT-THIJS,
échevin, président de la commission scolaire



Rentrée scolaire 2021/2022

pour les enfants inscrits

au service d'éducation et d'accueil SEA

Cycles 3 et 4

Chers parents,

En complément à l'édition spéciale du bulletin communal, nous vous faisons parvenir ci-dessous quelques informations et recommandations supplémentaires, en vue d'assurer le bon déroulement de la rentrée scolaire, **le mercredi 15 septembre 2021**:

Annulation de services

Toute absence doit être signalée le jour même **avant 9.00 heures** aux responsables du SEA, soit par téléphone 26 312 719, soit par courriel info@sea.bertrange.lu.

Accueil et surveillance

L'accueil est assuré à partir de 07.00 heures à la maison « Schauwenburg ». (Accès par la verrière à l'arrière du bâtiment)

Les services de la restauration scolaire sont assurés à la maison « Schauwenburg » et au bâtiment « bei der Péitruß », les activités et la surveillance le soir fonctionneront au bâtiment « bei der Péitruß ».

La surveillance sera assurée jusqu'à 18.30 heures.

Il est impératif de respecter rigoureusement les horaires.

Accès des parents à la maison « Schauwenburg » respectivement au bâtiment « bei der Péitruß »:

L'accès n'est pas permis aux parents.

Les parents préviennent la préposée du SEA « bei der Péitruß » au 26 312 713 et récupèrent leur(s) enfant(s) au bâtiment « bei der Péitruß ».

Port du masque et limitation des groupes

Le port du masque est obligatoire pour les élèves à partir du cycle 2 ainsi que pour les adultes à l'intérieur des bâtiments, sauf dans les trois cas de figure suivants:

- pendant le repas (maximum 4 personnes à table),
- pendant une activité se déroulant à l'intérieur du bâtiment et comptant 10 enfants aux maximum,
- pendant les activités sportives.

Le port du masque n'est plus obligatoire à l'extérieur du bâtiment (cour de récréation, etc.).

Élèves malades ou présentant des symptômes d'infection

Les élèves malades doivent rester à la maison.

En cas de persistance des symptômes, les parents doivent consulter un médecin qui définira avec eux la marche à suivre.

Bertrange, le 13 septembre 2021
Monique SMIT-THIJS,
échevin, président de la commission scolaire

